



## PROCOLE SANITAIRE Rentrée 2020



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**École Nazareth**

Place de l'Église 53960 Bonchamp-lès-Laval ☎ 02.43.90.31.57  
✉ [direction@nazarethbonchamp.fr](mailto:direction@nazarethbonchamp.fr) 🌐 <http://nazarethbonchamp.fr>

## CONTEXTE.

Le gouvernement a choisi de rouvrir les écoles et les établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 mai 2020 dans le respect des prescriptions sanitaires émises par les autorités.

La deuxième phase a commencé le 02/06 et devait s'arrêter le 04/07.

La troisième phase prévue pour débiter avec la rentrée de septembre a finalement été anticipée au 22/06.

**Le principe de cette troisième phase est celui d'un accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire.**

**Les nouveautés de ce protocole figurent en rouge dans la suite du document.**

Nous vous communiquons donc le protocole sanitaire qui vise à préciser les modalités et conditions de réouverture de notre école dans le respect des préconisations sanitaires. Il est destiné et engage l'ensemble de notre communauté éducative (**enseignants, personnels, parents**) mais aussi collectivités territoriales.

Il est important de vous préciser quelques points en préalable :

Notre plus grande volonté est de vous proposer un protocole, des préconisations sanitaires qui garantissent la sécurité et le bien-être de tous les acteurs présents (enfants, bien sûr, mais aussi enseignants et personnels).

Ce protocole est un outil réaliste et applicable, en toute sincérité et transparence. Il est construit en fonction des spécificités de notre établissement et de l'âge des enfants concernés. Les enseignants, le personnel, les différents avis scientifiques insistent sur la nécessité de faire respecter le protocole sanitaire tout en étant conscient de la difficulté que cela peut représenter avec des enfants de moins de 10 ans et encore plus avec des enfants de maternelle.

**Le seul geste barrière, réellement applicable et intégré par vos enfants est le lavage des mains. La distanciation sociale est extrêmement compliquée pour un enfant de moins de 10 ans et quasiment impossible pour un enfant de maternelle.**

Lors de cette rentrée, notre rôle sera donc d'assurer la sécurité sanitaire des enfants et adultes, de proposer, surveiller, rappeler à tous les multiples contraintes sans oublier surtout le bien-être et l'épanouissement de chacun.

## PRINCIPES GENERAUX

Le protocole sanitaire national repose sur cinq principes. Chaque principe sera détaillé dans les fiches qui suivent.

**Fiche 1- Les règles de la distanciation physique**

**Fiche 2- L'application des gestes barrières**

**Fiche 3a- La limitation du brassage des élèves**

**Fiche 3b- La limitation du brassage des parents**

**Fiche 4- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**

**Fiche 5- La formation, l'information et la communication**

## École Nazareth

Place de l'Église 53960 Bonchamp-lès-Laval ☎ 02.43.90.31.57

✉ [direction@nazarethbonchamp.fr](mailto:direction@nazarethbonchamp.fr) 🌐 <http://nazarethbonchamp.fr>

## **PRÉALABLE**

En tant que parents, vous jouez un rôle essentiel dans le respect des règles sanitaires et dans leur explication aux enfants.

Vous vous engagez notamment, à ne pas rentrer à l'intérieur des locaux scolaires, à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez votre enfant ou dans votre famille.

**De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur ou le responsable d'établissement**

**Il vous est demandé de prendre la température de votre enfant avant le départ pour l'école.**

**En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.**

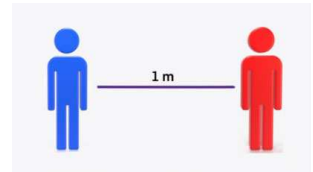
Les personnels devront procéder de la même manière.

## **École Nazareth**

Place de l'Église 53960 Bonchamp-lès-Laval ☎ 02.43.90.31.57

✉ [direction@nazarethbonchamp.fr](mailto:direction@nazarethbonchamp.fr) 🌐 <http://nazarethbonchamp.fr>

# Fiche 1 : Les règles de la distanciation physique



## Le principe

La règle de distanciation physique, dont le principe était le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permettait d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Depuis la rentrée, cette distanciation n'est plus obligatoire dans les espaces clos lorsqu'elle n'est matériellement pas possible.

Dans les espaces extérieurs, la distanciation physique ne s'applique plus.

## A l'école Nazareth

L'école Nazareth dispose de locaux assez spacieux.

La distanciation est donc mise en place à l'école dans une organisation des espaces de classe et des salles qui garantit l'espace maximum entre les élèves.

## La réalité

A l'intérieur d'un groupe, en primaire et encore plus en maternelle, ce serait vous mentir que de vous dire qu'il n'y aura aucun contact entre enfants. Au regard de l'âge des élèves, nous ne pourrions éviter des contacts ponctuels malgré toutes les préconisations et organisations spécifiques.

La seule certitude que nous avons, c'est que nous serons très attentifs et là pour veiller, sécuriser et rappeler les règles si besoin.

## Apparition de symptômes

En cas d'apparition de symptômes chez l'enfant au sein de l'école, il sera isolé temporairement dans un local dédié (la salle informatique) sous la responsabilité d'un adulte.

Vous serez alors appelé pour venir chercher votre enfant.

Les coordonnées des personnels de santé et la procédure à suivre vous seront communiqués à ce moment là.

**En cas d'apparition de symptômes au sein du foyer familial, vous avez l'obligation de ne pas mettre votre enfant à l'école et d'avertir l'établissement.**

En cas d'apparition de symptômes au sein du foyer d'un membre encadrant (personnel municipal, enseignant, ASEM...), cette personne a les mêmes obligations.

Nous adapterons les modalités d'accueil en conséquence si cela est nécessaire.

Un registre est tenu de manière quotidienne pour pouvoir retracer tous les cas contact et lister les personnes qui auront été en contact avec la personne concernée.

## École Nazareth

Place de l'Église 53960 Bonchamp-lès-Laval ☎ 02.43.90.31.57

✉ [direction@nazarethbonchamp.fr](mailto:direction@nazarethbonchamp.fr) 🌐 <http://nazarethbonchamp.fr>

## Fiche 2 : L'application des gestes barrières

### Le lavage des mains

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage se fera avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Les serviettes à usage collectif sont proscrites.

L'utilisation d'une solution hydro-alcoolique peut être envisagée, y compris pour les plus jeunes sous le contrôle étroit d'un adulte.



Depuis la rentrée ce lavage est limité, a minima :

- à l'arrivée dans l'établissement.
- avant chaque repas ;
- après le passage aux toilettes ;
- avant les départs de l'école.

### A l'école Nazareth

L'école Nazareth dispose de plusieurs points d'eau qui permettent de réaliser ce lavage de mains de manière sereine. Des distributeurs à savons, à papier et des poubelles spécifiques sont installés.

Nous continuerons aussi de réaliser ce lavage avant de rentrer en classe, notamment après les récréations.

Nous privilégions au maximum le lavage avec du savon pour limiter les risques d'irritation ou d'allergie avec le gel.

Le même lavage est aussi assuré à la restauration scolaire.

### Le port du masque



Le port d'un masque "grand public" est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

**Le port du masque est donc obligatoire pour tout adulte qui entre dans l'établissement dès le portail.**

**Pour les élèves en école maternelle le port du masque est proscrit.**

Il existe des risques d'étouffement et ils ne peuvent le garder en place sans le toucher.

**Pour les élèves en école élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé.**

Le port du masque n'est pas forcément évident pour les enfants, source d'inconfort et d'anxiété. Cependant les enfants peuvent en être équipés à la demande des parents. Les masques sont alors fournis par la famille. Les enfants doivent être en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Merci de prendre contact avec le directeur pour les enfants présentant des pathologies.

Des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (ils seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

### La ventilation des classes et autres locaux

L'aération est un geste important à prendre en compte. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée seront aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

## École Nazareth

Place de l'Église 53960 Bonchamp-lès-Laval ☎ 02.43.90.31.57

✉ [direction@nazarethbonchamp.fr](mailto:direction@nazarethbonchamp.fr) 🌐 <http://nazarethbonchamp.fr>

## Fiche 3a : Limiter le brassage des élèves

Depuis la rentrée, la limitation du brassage entre groupes d'élèves n'est plus obligatoire. Toutefois, les écoles organisent le déroulement de la journée et les activités scolaires pour limiter les regroupements et les croisements importants entre les groupes.

### Les groupes d'élèves

Notre objectif est de viser la stabilité des groupes constitués pour réduire le brassage des élèves.

Les groupes classes en primaire n'utilisent qu'un seul local.

Nous avons choisi d'interdire pour l'instant les déplacements des élèves entre les classes en primaire (décloisonnement). Les déplacements des enseignants (échanges de services) entre les classes sont remis en place pour reprendre un enseignement le plus normal possible.

Les élèves de maternelle se côtoient lors de la sieste, utilisent la salle de motricité et la distanciation est très difficile à cet âge.

Les croisements entre groupes seront limités mais existeront entre les trois classes pour là-aussi reprendre un enseignement le plus normal possible.

### Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire concerne beaucoup d'enfants.

Il se fait normalement dans un local spécifique avec les enfants des autres écoles.

Pour éviter les brassages entre les écoles, la municipalité a décidé de reconduire l'accueil périscolaire au restaurant scolaire situé derrière l'école comme au mois de juin.

### La restauration scolaire

La restauration scolaire a lieu de manière échelonnée par groupe classe.

## Fiche 3b : Limiter le brassage des parents

Selon le nouveau protocole, l'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit. Il doit néanmoins se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains.

Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements d'élèves et/ou de parents.

### Horaires d'arrivées et départs de l'établissement

L'accueil se fait normalement dix minutes avant la classe.

Pour éviter un regroupement, les horaires de l'école sont aménagés :

8h20-8h45 (au lieu de 8h30) : arrivée de manière échelonnée

11h45-12h : départ normal : beaucoup d'enfants mangent à la cantine.

13h20-13h30 : arrivée normale

16h30-16h45 : départ normal : beaucoup d'enfants vont à la garderie.

Les enfants qui rentrent chez eux de manière autonome partiront à 11h45 et 16h30.

**Merci de respecter ces horaires pour ne pas gêner l'organisation des classes.**

L'école étant maintenant obligatoire pour tous, il y aura certainement beaucoup d'enfants à fréquenter la cantine. **Comme le service a lieu par groupe et pour éviter que ces passages prennent trop de temps, nous invitons les parents qui le peuvent à garder leurs enfants sur la pause méridienne de 11h45 à 13h20.**

### Entrée dans l'enceinte de l'établissement

L'accueil des élèves doit normalement se faire au portail et les parents ne sont normalement autorisés à entrer dans l'établissement que sur des situations précises et anticipées (Ddec53). Pour éviter un regroupement devant le portail, l'école Nazareth autorise les parents à entrer dans l'enceinte. Le portail sera ouvert aux horaires indiqués et un sens de circulation a été mis en place dans la cour des maternelles. Il conviendra cependant de respecter les contraintes suivantes :

- **utiliser le distributeur de gel mis en place par les parents d'élèves à l'entrée.**
- **porter un masque**
- **respecter le sens de circulation indiqué au sol**
- **respecter la distanciation maximale : des croix sont dessinées sur le sol.**
- **ne pas entrer dans les bâtiments.**
- **ne pas dépasser la cour maternelle (sauf pour les GS de la classe GS-CP)**

### Arrivée des maternelles (Petite Section à Grande Section)

Il est recommandé de faire accompagner les enfants de maternelle par un grand frère ou une grande sœur (Ddec53).

L'école Nazareth autorise cependant les parents à accompagner les enfants jusqu'à la porte du bâtiment. Des rendez-vous ont eu lieu fin août pour que les enfants découvrent leur enseignante.

### Arrivée des enfants d'élémentaire (CP au CM2)

Les enfants d'élémentaire sont normalement déposés au portail par les parents (Ddec53). En effet, ils sont assez autonomes pour rejoindre leur classe seuls.

Toutefois, pour garder un lien, l'école Nazareth autorise leurs parents à entrer dans la cour maternelle en respectant le sens de circulation et les autres contraintes. L'enfant gagnera ensuite seul sa classe à partir des pots de fleurs.

### Rencontre Parents/Enseignants

Les rencontres entre les parents et enseignants sont bien évidemment possibles mais sur rendez-vous.

## École Nazareth

Place de l'Église 53960 Bonchamp-lès-Laval ☎ 02.43.90.31.57

✉ [direction@nazarethbonchamp.fr](mailto:direction@nazarethbonchamp.fr) 🌐 <http://nazarethbonchamp.fr>

## Fiche 4 : Nettoyage et désinfection des locaux et matériels

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle dans la lutte contre la propagation du virus. Nous distinguerons dans notre fonctionnement le nettoyage régulier du nettoyage approfondi.

Nous avons établi en concertation avec les enseignants et le personnel un protocole strict de nettoyage spécifique pour cette période en fonction des possibilités humaines.

Le planning des ASEM a été revu pour assurer le nettoyage approfondi.

### Nettoyage régulier

Chaque adulte en responsabilité d'un groupe a un matériel de désinfection à sa disposition pour agir sur des temps précis et identifiés. **Cela sera fait plusieurs fois par jour lors des arrivées et des départs, lors des récréations ou lors du repas.** Il s'agira de désinfecter les différents points de contact (poignées, bureaux...)

**L'école a acheté du matériel qui reste dans le local d'affectation.**

### Nettoyage approfondi

Le protocole de la rentrée oblige :

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) également au minimum une fois par jour.

Un ménage plus approfondi sera effectué chaque soir avec une désinfection plus importante.

### Matériel collectif

La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué est permise.

### Matériel de récréation

L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé.



## Fiche 5 : La communication, l'information et la formation

Nous sommes conscients que nous avons tous une part de responsabilité dans la réussite de cette phase si particulière de déconfinement qui va nous demander d'apprendre à vivre avec le virus tant qu'un vaccin n'existe pas.

Il est donc nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, les parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de propagation du virus.

### Les parents

Vous êtes **informés clairement** :

- des conditions de fonctionnement de l'établissement.
- de votre rôle actif dans le respect des gestes barrières (*explication à vos enfants...*).
- de votre obligation de surveiller l'apparition de symptômes chez vos enfants avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 38°C).
- de la nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein de votre foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné.
- des moyens mis en œuvre en cas de symptômes chez un élève ou un personnel.
- de la procédure lors de la survenue d'un cas, qu'il concerne votre enfant ou un autre élève.
- des numéros de téléphone utiles pour obtenir des renseignements et les coordonnées des personnels de santé, médecins et infirmiers, travaillant auprès de l'établissement.
- des points d'accueil et de sortie des élèves.
- des horaires à respecter pour éviter les rassemblements au temps d'accueil et de sortie.
- de l'organisation du temps de la pause du midi et de la prise du repas.

### Les enseignants et le personnel

Les enseignants, le personnel de direction, ainsi que tous les autres personnels ont reçu une information quant aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-mêmes et pour les élèves dont ils ont la charge le cas échéant.

### Les élèves

Le jour de la rentrée, et toute la première semaine, les élèves bénéficieront d'une **information pratique, en fonction de leur âge sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains.**

**Cette sensibilisation sera répétée autant que nécessaire.**